



## CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 17 novembre 2022

### COMPTE-RENDU

15 voix

9 voix présents ou représentés

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Brigitte FELIX		Cristina CLIMACO	Exc	Lynda ITOUCHENE	
VACANT		Clément ONIMUS	Rep	Anne CHEPTOU	
VACANT		Sofia TCHOUKINA	P	VACANT	
Xavier TABET	P	Tim McINERNEY	P	VACANT	
Mercedes YUSTA		Olivier BAISEZ		VACANT	
VACANT		Marie-Nadia KARSKY	Rep	VACANT	
<b>Usagers titulaires</b>		<b>Usagers suppléants</b>		<b>Collège BIATOSS</b>	
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	Rep
NON POURVU		NON POURVU		Argan GROSSVAK	P
NON POURVU		NON POURVU		Vacant	
NON POURVU		NON POURVU		Laurent RARCHAERT	P
NON POURVU		NON POURVU		Vacant	
NON POURVU		NON POURVU		Emmanuel BENSAID	P
<b>Membres de droit</b>					
Brice CHAMOULEAU (administrateur provisoire)	P			Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

**Secrétaire de séance :** Argan Grossvak

### Ordre du Jour :

1. Approbation du PV du Conseil d'UFR du 22 octobre 2022
2. Informations générales
3. Vie collective :
  - Bilan organisation du tutorat d'accueil et d'accompagnement
  - Emplois du temps du S2, procédure de réservation des salles
4. Chantiers pédagogiques
5. Point élections
6. Questions diverses

Début de séance : 9h15

## **1. Approbation du PV du conseil d'UFR du 22 octobre 2022**

L'approbation du procès-verbal du conseil du 22 octobre 2022 est reportée à l'ordre du jour du conseil d'UFR du 15 décembre 2022.

## **2. Informations générales**

Brice Chamouleau, Administrateur provisoire de l'UFR, fait un retour sur le projet évoqué lors du précédent conseil, d'organiser une journée d'information en ligne pour présenter les différentes formations de l'UFR aux lycéens courant décembre sur le modèle de la JPO de l'établissement.

Il nous informe que nous avons reçu un refus de la part des services centraux cette initiative relevant des services Communication et SCUIOP de l'Université. La Journée Portes Ouvertes de l'Université Paris8 est programmée le samedi 21 janvier 2023.

Il fait état de la rencontre qui a eu lieu le 16 novembre dernier entre différents acteurs de l'Université et l'Académie de Créteil. Brice Chamouleau se réjouit de la réussite de cet événement auquel il participait et juge la rencontre fructueuse en faveur des formations de l'UFR. Cet événement a permis d'établir un lien avec 27 lycées bénéficiant de sections européennes. Il a été décidé que des petits groupes de lycéens pourront venir pour assister à certains cours afin de faire la promotion des formations de l'UFR.

Un rendez-vous est prévu cet après-midi même (le 17 novembre) avec le lycée Balzac (Paris 17<sup>e</sup>) afin de conclure une convention entre les deux établissements.

Le forum « mobilité internationale » organisé par l'UFR le 15 novembre a été une vraie réussite pour sa première édition. Plus de 70 étudiants étaient présents et ont montré un fort intérêt. L'année prochaine, pour la seconde édition, la programmation du forum sera fixée plus en amont (aux alentours du 10 octobre) afin de permettre aux étudiants d'organiser plus facilement leur départ à l'étranger.

Concernant la saisie des plans de service 2022-2023 des enseignants titulaires, Brice Chamouleau nous indique qu'il n'y a pour l'instant pas de grosses difficultés.

Il rappelle que sur décision du Conseil d'Administration de l'Université, les enseignants chercheurs (MCF et PR) sont autorisés à assurer un maximum de 96 HTD complémentaires, et les enseignants du second degré (PRAG et PRCE) un maximum de 192 HTD.

Concernant le référentiel « enseignant » il conviendrait de clarifier davantage certain aspect comme le traitement des dossiers de recrutement « Parcoursup » par exemple qui n'a pas été pris en compte l'an dernier. Un nouveau référentiel devrait être présenté au printemps 2023.

Un débat s'instaure à propos de la procédure de recrutement des L1 via « Parcoursup ». Les responsables de formation indiquent la nécessité de favoriser les candidatures « motivées » relevant du dispositif Parcoursup.

A cette occasion il est annoncé que M. Daniel Henkel étant en CRCT au second semestre, il est nécessaire de prévoir son remplacement au comité Parcoursup.

La Plateforme « Trouver Mon Master (TMM) sera mise en place en 2023 au niveau national. Une série d'informations devront être remontées au service de la scolarité centrale avant le 29 novembre. L'ambition de cette plateforme est de permettre à tous les étudiants diplômés en licence de pouvoir s'inscrire en master bien que le master se veut être une formation sélective.

Ce dispositif présente néanmoins le risque d'accueillir des étudiants dans une formation non choisie. Une phase de recours pour les étudiants non retenus en master aura lieu pendant l'été.

Voici le calendrier présenté :

- Actuellement : saisie des informations relatives à chaque formation
- Novembre / décembre : paramétrage
- 1<sup>er</sup> mars au 3 avril : candidatures des étudiants
- 7 avril au 12 juin : examen des candidatures avec possibilité d'entretien
- 19 juin au 17 juillet : phase d'admission

Dans ce contexte il convient de revoir les capacités d'accueil que nous proposerons cette année au master sur TMM.

Il est fait état du quid de l'EC tremplin master à destination des étudiants de 3<sup>ème</sup> année de licence qui avait lieu jusqu'alors au second semestre dans certaines de nos formations.

### **3. Vie collective**

Après débat sur les différentes problématiques liées au dispositif du tutorat, et particulièrement au volet pédagogique du tutorat d'accompagnement il est décidé que la gestion des tuteurs / tutrices en anglais serait décentralisée et gérée de façon interne par le département.

Le fonctionnement du tutorat en espagnol et en arabe restera inchangé cette année.

Le volet administratif et financier des dossiers des tuteurs est confié à la Responsable Administrative et Financière de l'UFR.

Brice Chamouveau souhaiterait que l'UFR développe un espace de sociabilisation destiné aux étudiants de l'UFR. Le bureau B326 actuellement mis à disposition pour assurer les séances de tutorat pourrait devenir un espace aménagé en ce sens. L'idée de développer un EC libre pour les étudiants faisant du tutorat global ou pour les étudiants en mobilité ou Erasmus est également abordée.

La procédure de réservation des salles de cours au second semestre reste inchangée avec l'utilisation de l'outil EDT SOFT.

Cet outil permet de remonter certaines données : il est constaté une forte disparité entre les UFRs concernant l'utilisation du créneau 18h – 21h. L'UFR LLCER-LEA utilise 10% de ces créneaux contre 80% à l'UFR Textes et Sociétés. Le service du Patrimoine nous demande de mieux répartir nos créneaux horaires sur toutes les plages horaires disponibles.

Le service du Patrimoine nous accorde la même dotation de salles qu'au premier semestre mais fera une nouvelle répartition en 2023 afin de mieux répartir les efforts entre les formations.

L'UFR ne compte à ce jour que 6 salles équipées de vidéoprojecteur et il n'est donc pas possible de satisfaire toutes les demandes. Suite à un appel d'offre auprès du service de la Logistique, 8 salles supplémentaires devraient en être équipées en 2023.

Le Centre de Langues (CDL) connaît toujours une sous dotation en salles de cours d'une capacité 30 – 35 places. A cause de cette situation, l'inscription pédagogique d'environ 500 étudiants a dû être refusée au premier semestre malgré les 40 créneaux horaires mis à disposition par notre UFR.

Le CDL étant un service commun à toutes les composantes, il est indispensable que chaque UFR réserve des créneaux dans leur contingent de salles pour les enseignements du CDL.

#### **4. Chantiers pédagogiques**

Brice Chamouleau souhaite organiser des assises du LEA afin de régler les problèmes structurels et récurrents liés à cette formation, en particulier ceux qui relèvent de la souffrance au travail. Il rappelle en séance que sans cette formation qui comptabilise plus de 1000 étudiants, le devenir de l'UFR pourrait être mis en danger.

Les enseignements sont majoritairement assurés par des chargés de cours, ce qui entraîne des complications de gestion importantes pour les responsables. Il rappelle qu'une demande de création de poste de PRAG fléché « LEA » a été demandée lors de la campagne d'emploi 2023.

Il faut dès à présent réfléchir au contenu des cours proposé (transition écologique et solidaire, industries culturelles, etc...) afin de motiver les collègues enseignants à intervenir dans les cours de la licence LEA. Il est important d'associer dans ce projet les équipes de recherche pour un meilleur accompagnement des contenus et contribuer à mener certains étudiants de cette licence vers les masters de l'UFR et, pour quelques-uns, vers le doctorat.

La possibilité de désigner des responsables par année ou par parcours et non pas uniquement au niveau de la formation est également évoqué.

Le Département d'anglais organise une assemblée générale le 24 novembre. Un débat autour de la licence LEA est prévu à cette occasion. Les responsables de la formation LEA sont invités à échanger avec leurs collègues en vue de propositions de nouveaux cours.

Les assises du LEA sont programmées en février 2023.

L'organisation du festival des langues est bien avancée. L'amphithéâtre de la maison de la recherche a été réservé du 14 au 16 mars 2023.

De nombreuses activités sont déjà proposées par les enseignants de l'UFR, notamment :

- Claire Larsonneur animera un atelier autour des nouveaux outils de traduction
- Jean-Louis Fournel et Xavier Tabet organiseront une table ronde autour du thème « *Traduire le politique entre le XVIe et le XXe siècle* »
- Cécile Palandre constituera des jeux / missions pour les étudiants autour de la variété anglaise
- Diego Vecchio créera un atelier d'écriture créative en espagnol et un autre autour de la fabrication de langues imaginaires
- Giulia Filacanapa, Hélienne Lestringuant et Filippo Bruschi proposent de réaliser une performance théâtrale autour de l'usage de la langue dans le Hall du bâtiment B1
- Darine Saidi organisera un jeu pour apprendre les langues

Les laboratoires pourraient prendre part à ce festival en organisant une table ronde autour du thème « *quelle politique des langues dans notre UFR ?* ».

Une discussion animée par des anciens élèves présentant les débouchés professionnels serait un ajout intéressant. D'autres propositions sont actuellement en cours.

## **5. Elections**

Le mandat des membres élus du Conseil d'UFR prendra fin mi-avril 2023. Il est donc indispensable de prévoir des élections d'ici-là. Un appel à candidatures est envisagé dès le mois de février 2023 pour organiser des élections à la mi-mars.

Les nouveaux statuts de l'UFR votés le 16 juin 2022 qui modifient le nombre de sièges par collège n'ont toujours pas été validés par le Conseil d'Administration de l'Université. Nous sommes en attente d'un retour prochainement. Nous devons ensuite prendre attache auprès du service juridique pour organiser ces élections. Il est important de penser dès maintenant à la constitution de listes.

Catherine Renaut, Responsable Administrative et Financière de l'UFR prendra sa retraite à la mi-juin 2023. Au vu de ce contexte et dans une volonté de stabilité au sein de la direction de l'UFR, un nouvel appel à candidatures à la fonction de directeur de l'UFR aura lieu au mois de décembre 2022.

## **6. Questions diverses**

Le département d'espagnol souhaite informer les conseillers d'une situation qui s'est produite en licence Etudes Européens et Internationales (EEI). L'an dernier un étudiant a obtenu une dispense pour un cours d'espagnol sans que les enseignants de cette discipline en aient été informé.

Le département d'espagnol souhaite que cette situation ne se reproduise plus et qu'à l'avenir les départements soient consultés systématiquement avant qu'une dispense ne soit saisie.

Fin de séance 12h